

## PRÉVALENCES, CONTEXTES ET CONSÉQUENCES DES VIOLENCES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

L'enquête démographique Violences et rapports de genre (dite « Virage ») a été réalisée quinze ans après la première Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff)<sup>(1)</sup>. Elle porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie. La définition de la violence retenue ne s'appuie pas sur les catégories policières ou juridiques pensées en termes de crimes ou de délits mais repose sur la notion d'atteinte à l'intégrité physique et morale de la personne ; il s'agit d'actes, de gestes, de paroles visant à « imposer sa volonté à l'autre, le dominer au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa



capitulation et sa soumission »<sup>(2)</sup>. Contrairement au conflit, au cours duquel les positions des protagonistes peuvent évoluer, la violence est « perpétrée de façon univoque et destructrice ».

(1) Réalisée en 2000 par une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 (Cridup), l'enquête Enveff fut la première enquête statistique en France consacrée à l'étude des violences interpersonnelles, représentative de la population féminine âgée de 20 à 59 ans résidant sur le territoire métropolitain.

(2) Jaspard M. et l'équipe ENVEFF, 2003, Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, Paris, La Documentation française.

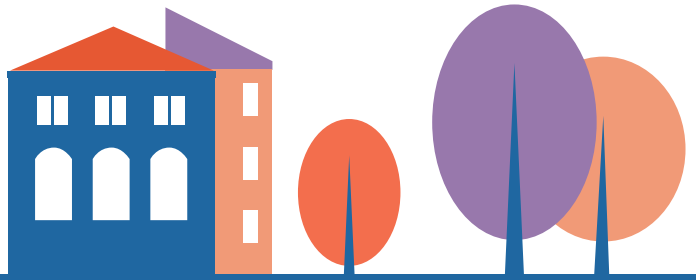
## ESPACES PUBLICS, TRAVAIL, CONJUGALITÉ : QUI DÉCLARE QUOI ?

### LES FEMMES SUBISSENT PLUS DE VIOLENCES DANS LES ESPACES PUBLICS QUE LES HOMMES

Les femmes subissent plus fréquemment que les hommes des violences dans les espaces publics. Une femme sur quatre (25 %) a subi au moins un des faits évoqués contre environ un homme sur sept (14 %), et 7 % des femmes ont subi plusieurs faits, contre 4 % des hommes. Outre la fréquence, les femmes déclarent davantage des faits jugés comme graves : une femme sur 12 (8 %) a subi au moins un fait jugé grave contre 1 homme sur 20 (5 %).

### *Femmes et hommes ne subissent pas les mêmes types de fait*

Les hommes sont concernés principalement par des insultes, ensuite par des violences physiques, pouvant être cumulées à des insultes ou au fait d'être suivi. Pour les femmes, être interpellée sous le prétexte de drague, une ou plusieurs fois, cumulé à d'autres faits est la situation la plus courante. Le harcèlement et les atteintes sexuels (embrassée de force, attouchements des seins ou des fesses, quelqu'un s'est frotté contre elle) sont la deuxième grande catégorie d'actes à l'encontre des femmes, concernant 5 % d'entre elles.



## Des violences exercées par des inconnus, principalement des hommes

L'expérience féminine des violences est caractérisée par plus de répétition, plus de faits cumulés à d'autres au cours de l'année, davantage de faits jugés graves, et des auteurs qui sont quasi exclusivement des hommes (90 % des faits). À l'exception de la drague importune (interpellations, sifflements...) ou des propositions sexuelles insistantes, les auteurs des violences subies par les hommes sont principalement d'autres hommes (72 % des faits) et généralement des inconnus, sauf pour les violences physiques. Les auteurs de drague importune ciblant les femmes sont quasi toujours des inconnus tandis que les propositions sexuelles insistantes sont le fait de personnes connues dans le tiers des cas (32,5 %).

## Les violences dans les espaces publics surviennent dans des contextes ordinaires

Les contextes de survenue des violences ont été détaillés pour les faits considérés par les victimes comme les plus marquants parmi les faits jugés graves. Pour les hommes et les femmes, les faits se produisent majoritairement dans des lieux fréquentés habituellement. Pour les femmes, les faits se produisent le plus souvent en pleine journée mais des violences physiques, du harcèlement et des violences sexuelles se produisent un peu plus souvent après la tombée de la nuit que les autres formes de violence.

Les femmes ayant déclaré des insultes et de la drague importune, faits qu'elles ont jugés graves, ont précisé que ces faits se sont déroulés principalement dans la rue, dans des parkings ou des parties communes d'immeubles. Pour les autres faits déclarés graves dans les espaces publics, que sont les attouchements, viols et tentatives de viols, ils ont majoritairement eu lieu dans les transports. Pour les hommes, surtout victimes d'insultes ou de violences physiques, les deux-tiers des faits se sont produits dans la rue. Les autres espaces publics (parcs, bars, hôpitaux, etc.) sont assez peu cités.

## La surexposition des jeunes et notamment des jeunes femmes

La surexposition aux faits de violences dans les espaces publics est en partie liée aux pratiques de vie. Ainsi les jeunes, femmes et hommes, plus présents dans ces lieux, subissent davantage de violences que les autres. Près de six femmes sur dix (58 %) de 20-24 ans ont subi au moins un fait de violence dans les espaces publics (contre 25 % de l'ensemble des femmes). Pour les hommes de 20-24 ans, le taux est de 30 % (contre 14 % de l'ensemble des hommes). Les jeunes femmes sont particulièrement visées par des faits à caractère sexuel : 14 % des femmes de 20-24 ans ont subi des faits de harcèlement ou de violences sexuelles (contre 5 % en moyenne). Pour les femmes, la jeunesse est associée pour les auteurs de violences à une représentation de disponibilité sexuelle.

### Proportion (%) de personnes selon la situation de violence subie dans les espaces publics dans les 12 derniers mois, par sexe et part des violences déclarées graves.

Catégories de violences	Femmes	Hommes
Insultes	4,0	6,0
Drague importune*	15,0	2,0
Violences physiques	1,0	4,0
Harcèlement et atteintes sexuels	5,0	2,0
Violences sexuelles**	0,1	<0,1
Ensemble des types de violences	25,1	14,0

Violet et bleu foncées : faits majoritairement considérés comme graves (par plus de 3/4 des déclarant-es) / violet et bleu clairs : faits majoritairement considérés comme peu graves.

\*être sifflé-e ou interpellé-e sous le prétexte de drague une ou plusieurs fois sans que cela soit cumulé à d'autres faits dans l'année.

\*\* attouchements du sexe ou tentatives de viol ou viols.

Champ : femmes et hommes âgé-e-s. entre 20 et 69 ans résidant en France métropolitaine.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

## LES FEMMES ET LES HOMMES NE DÉNONCENT PAS LES MÊMES VIOLENCES AU TRAVAIL

20 % des femmes et 15,5 % des hommes déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans les 12 derniers mois au travail. Pour 8 sur 10 d'entre eux et elles il s'agit de violences multiples et/ou plurielles.

### *Dans toutes les catégories de violences, les femmes déclarent davantage de faits*

Les femmes déclarent le double de violences sexuelles (propos ou attitudes sexuelles dérangeants, chantage et agressions sexuelles) qui concernent 4 % d'entre elles contre 2 % des hommes mais également de violences physiques (2 % contre 1 % des hommes). Elles subissent également davantage d'insultes et de pressions psychologiques.

### *Des auteur·e·s pluriels pour les femmes*

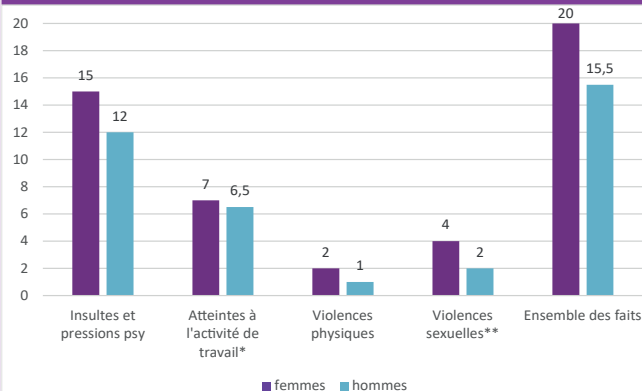
La hiérarchie est massivement tenue pour responsable des pressions psychologiques (38 % pour les femmes et 46 % pour les hommes) et des atteintes au travail (58 % pour les femmes et 66 % pour les hommes), alors que les acteurs externes (le public, les fournisseurs, les « autres ») sont surtout impliqués dans les violences physiques (68 % pour les femmes et 39 % pour les hommes). Les violences sexuelles montrent, sous cet angle aussi, des asymétries de genre : les hommes accusent leurs collègues principalement ; les femmes sont exposées aux violences sexuelles tant des pairs, de la hiérarchie que du public. Pour l'ensemble des violences les hommes victimes mettent en cause majoritairement des hommes, et ce, quel que soit le statut des auteurs. Quant aux femmes, les violences sexuelles sont le fait d'hommes, et les autres formes de violences peuvent être commises tant par des femmes que des hommes.

### *Les femmes fonctionnaires et les femmes cadres davantage victimes*

Pour les femmes qui ont répondu au questionnaire car elles travaillaient ou avaient travaillé au moins 4 mois pendant les 12 derniers mois au moment de l'enquête, ce sont les femmes cadres et appartenant aux professions intermédiaires qui déclarent le plus de violences, et du côté des hommes, les employés ou relevant d'une profession intermédiaire. Le secteur tertiaire est ainsi un lieu particulièrement empreint de violences pour les femmes et l'accès aux responsabilités les rend d'autant plus fréquentes.

Les fréquences de victimation sont plus importantes pour les CDD mais également pour les femmes fonctionnaires qui déclarent davantage de violences dans chaque catégorie. Ces dernières se retrouvent en quelque sorte prises au piège et captives des violences, au même titre que les individus en contrat précaire, d'autant que la mobilité est difficile au sein du fonctionnariat.

#### Types de violences au travail déclarées pour les 12 derniers mois par sexe



Champ : Femmes et hommes âgés entre 20 et 69 ans travaillant au moment de l'enquête, ou ayant travaillé au moins 4 mois pendant les 12 derniers mois, résidant sur le territoire métropolitain.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

## VIOLENCES DANS LE COUPLE : DES FAITS DIFFÉRENCIÉS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

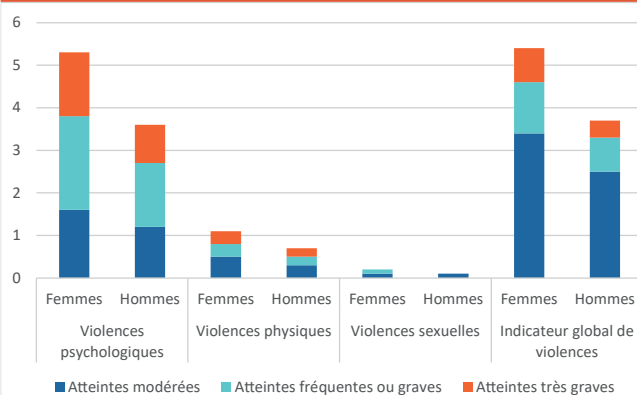
La difficulté de la mesure des violences au sein du couple est de pouvoir distinguer pour ces faits arrivés dans les 12 derniers mois, ceux qui relèvent du conflit, d'agressions plus graves pour des couples qui connaissent des situations de crises (passagères ou non), et des couples au sein desquels de la violence conjugale est installée. Virage vise par son protocole de questionnement et d'analyse à restituer les situations de violences.

Ainsi, les formes et les situations de violence pour les femmes ont peu changé depuis l'enquête Enveff de 2000. Notamment les violences verbales et physiques n'ont pas baissé de manière significative entre les années 2000 et 2015 : entre 3 et 4 % des femmes ont déclaré avoir été injuriées dans les deux enquêtes, 1 à 2 % ont été victimes de violences physiques. L'apport de l'enquête Virage est notamment de souligner les différences dans les formes, l'intensité et les conséquences des violences subies au sein du couple.

### *Des violences multifformes, graves et répétées pour les femmes et des faits ponctuels, de moindre gravité pour les hommes*

Les hommes déclarent plus souvent des faits arrivés une seule fois, qu'ils jugent sans gravité, alors que les femmes rapportent plus souvent des atteintes répétées (presque toutes les semaines ou presque tous les jours) et estimées graves. Les faits déclarés comme graves sont majoritaires pour les femmes, de 1,3 à 2 fois plus nombreux pour elles que pour les hommes parmi lesquels les faits graves sont minoritaires. En effet, les femmes déclarent tous types de violences graves et/ou répétées, qu'elles soient psychologiques (une femme sur vingt), physiques (une femme sur cent, soit 1 %) ou sexuelles (une femme sur 1000 soit 0,1 %). Les violences vécues par les femmes sont donc multifformes. Les hommes quant à eux déclarent principalement des violences

### Faits de violences par type et par sexe au cours des 12 derniers mois (en %)



Champ : femmes et hommes âgé·e·s entre 20 et 69 ans au moment de l'enquête, vivant en France métropolitaine et ayant déclaré une relation de plus de 4 mois dans les 12 derniers mois. Seuls les couples hétérosexuels sont ici pris en compte.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

## INDICATEUR GLOBAL DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

L'indicateur global se décompose ainsi :

- pas d'atteinte : pas de violence psychologique ou au plus deux faits pas ou peu répétés (moins de 5 fois) et aucun fait de violence physique ni sexuelle ;
- atteintes modérées : plusieurs faits de violence psychologique répétés ou non mais pas en continu sur une ou plusieurs période(s), aucune violence physique ni sexuelle ;
- atteintes fréquentes ou sévères : faits de violence psychologique cumulés, répétés ou en continu, ou violence psychologique moins répétée et au plus 2 faits de violence physique peu répétés – à l'exclusion des tentatives de meurtre – et aucune violence sexuelle, ou violence psychologique moins répétée et violence sexuelle mais aucune violence physique ;
- atteintes très sévères : toutes situations de violence physique – y compris des tentatives de meurtre –, et/ou toutes situations de violence psychologique, associées à des violences sexuelles.



psychologiques (4 % et 2 % graves et très graves), mais moins fréquemment que les femmes et il s'agit le plus souvent de faits qui ont trait à une forme de jalousie (lecture des mails, sms notamment).

### Facteurs d'accroissement des risques : âge, inactivité, situation familiale

Parmi les facteurs de risques de subir des violences au sein du couple l'âge au moment des faits est en premier lieu. Les jeunes, femmes et hommes, déclarent plus de faits, notamment de violences physiques pour les femmes. L'âge est le principal facteur pour les hommes.

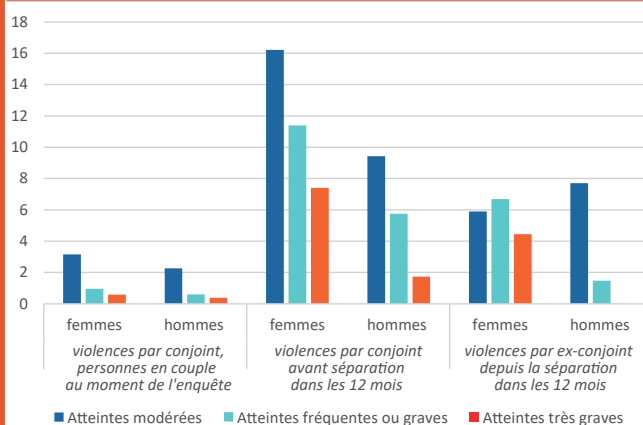
Si tous les milieux sociaux sont concernés par les faits de violences, il existe une forte corrélation avec l'absence d'emploi et la recherche d'emploi, souvent synonymes de plus fort isolement social. Le fait qu'un conjoint soit au quotidien au domicile (voire les deux) augmente la fréquence des violences, particulièrement pour les femmes. Ce n'est pas donc pas tant la profession ni le positionnement dans la classification des emplois qui importent, que l'exclusion (temporaire ou non) de l'emploi.

En outre, les situations de violence sont variables selon la situation familiale : les mères d'un enfant ou de familles nombreuses sont surexposées. L'arrivée d'un enfant transforme la relation conjugale et les enjeux d'ordre matériel croissent avec la taille de la famille, rendant la séparation d'autant plus complexe. Le nombre d'enfants est en revanche non significatif pour les hommes.

### Des sentiments de honte et de peur pour les femmes

Si hommes et femmes déclarent de la colère (84 %) et/ou de la tristesse (70 %), répercussions classiques face à une violence, une crise, un conflit, une séparation, on note une nette asymétrie pour ce qui concerne la honte et la peur : les femmes éprouvent beaucoup plus que les hommes de la honte (35 % contre 11 %). C'est donc

### Proportion (%) de violences commises par un conjoint ou un ex-conjoint dans les 12 derniers mois



Champ : femmes et hommes entre 20 et 69 ans vivant en France métropolitaine ayant eu une relation de couple d'au moins 4 mois dans les 12 derniers mois ou des contacts avec un ex-conjoint dans les 12 derniers mois.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

qu'elles se sentent coupables (intérieurisation et renvoi de la domination) ou humiliées, témoignant du rapport social qui s'établit dans le couple. Près d'une femme sur deux (40 % contre 21 % des hommes) déclare de la peur, et une peur qui s'installe dans la durée.

### Des violences plus importantes pour les femmes en période de séparation et post-séparation

Un tiers des femmes qui se sont séparées dans l'année déclarent des violences, près de 20 % déclarent des atteintes fréquentes ou graves et des violences très graves subies juste avant la séparation. Une fois la séparation actée, 16 % des femmes déclarent des violences qui restent elles aussi multifformes, y compris sexuelles. Pour les femmes, les violences conjugales traduisent un *continuum* : violences psychologiques, physiques, sexuelles pendant leur vie conjugale, en période de séparation, et après la séparation.

## UNE ENQUÊTE POUR DÉCRIRE LES SITUATIONS DE VIOLENCE DANS LEURS TEMPORALITÉS ET ANALYSER LEURS CONSÉQUENCES

L'enquête a été réalisée par téléphone durant l'année 2015 auprès d'un échantillon de plus de 27 000 femmes et hommes, âgé·e·s de 20 à 69 ans, résidant en ménage ordinaire sur le territoire métropolitain. Tout au long du questionnaire, les termes de « violence » ou d'« agression » ne sont jamais utilisés, seuls des faits sont décrits.

Le questionnaire comprend deux principales parties. La première permet de cerner la situation familiale et professionnelle et la santé de l'enquêté·e. La seconde est construite autour de plusieurs modules : sont décrits tout d'abord les faits de violence subis au cours des douze derniers mois dans différents cadres de vie ; suit un module explorant les violences subies au cours de la vie dans le cadre familial et de l'entourage proche ; enfin, les violences subies en dehors de la famille et avant les douze derniers mois sont examinées dans une dernière partie.

Le questionnaire permet d'explorer différents cadres où se produisent les violences (espaces publics, lieux d'études et de travail, relations de couple, cadre familial et entourage proche) et une multiplicité de formes : psychologiques, verbales, physiques ou sexuelles. Ces données sont également enrichies par des informations sur la fréquence et la répétition des actes de violence, leur gravité ressentie, leur contexte de survenue et leurs conséquences. Au-delà de la mesure, cet ensemble de données permet de contextualiser les situations de violences, d'en appréhender les effets sur les victimes (état de santé et parcours scolaires, professionnels, familiaux, affectifs et conjugaux) et d'explorer les recours mis en œuvre.

Pour cerner au plus près les expériences vécues, les questions sur la fréquence des actes subis, sur leur cumul et sur la gravité ressentie par la personne interrogée ont été, à chaque fois que cela était possible, prises en compte dans les indicateurs utilisés.



violences et rapports de genre

TOUTES LES INFORMATIONS  
ET LES ARTICLES SUR :  
[virage.site.ined.fr](http://virage.site.ined.fr)

Pour les résultats des  
prévalences des  
violences tout au long  
de la vie, voir le site :  
[virage.ined.fr](http://virage.ined.fr)



**ined**

INSTITUT  
NATIONAL  
D'ÉTUDES  
DÉMOGRA  
PHIQUES